

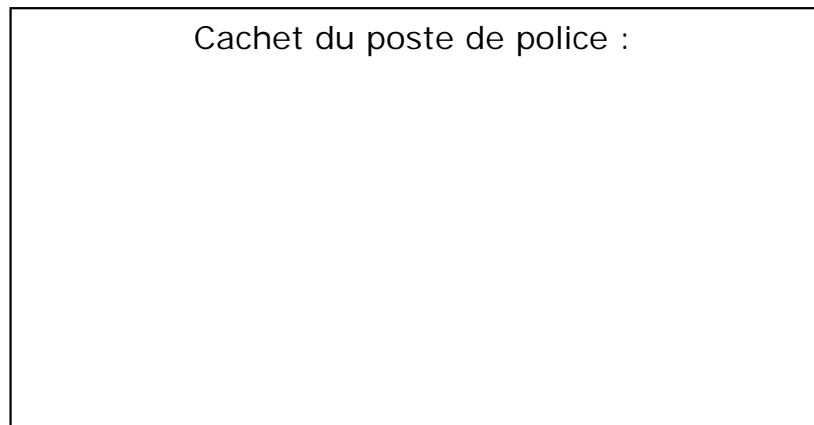


Vous voudriez en savoir plus sur les moyens de rendre votre habitation plus sécurisée face aux voleurs ?

Vous pouvez demander gratuitement le passage d'un spécialiste en technoprévention à votre domicile.

Il pourra vous conseiller sur les points faibles de votre habitation et sur les dispositions à prendre pour améliorer la sécurisation des voies d'accès.

Cachet du poste de police :



ZONE DE POLICE DE HESBAYE



« POLICE VEILLE »
Demande de surveillance
en cas d'absence

*Quelques
conseils préventifs*

- Par ce formulaire, je souhaite obtenir une surveillance policière de mon domicile durant la période indiquée au verso
- Je m'engage à prendre les mesures de sécurité nécessaires, telles que:
 - ⇒ ne pas laisser de message indiquant mon absence sur une porte, sur le répondeur ou les réseaux sociaux
 - ⇒ à fermer correctement portes et fenêtres
 - ⇒ à faire relever ma boîte aux lettres, à donner à mon habitation une impression d'occupation
- Je m'engage à avertir vos services en cas de changement de dates de départ ou de retour anticipé



Pour que ma demande soit recevable:

1. Le formulaire doit être complet, daté et signé
2. Le formulaire doit être transmis aux services de police au plus tard une semaine calendrier avant mon départ
3. La période de surveillance doit être clairement mentionnée et devra couvrir une période d'au moins sept jours calendrier sans excéder deux mois
4. Une personne de contact doit être renseignée en cas de problème

ZONE DE POLICE DE HESBAYE

Commissariat central
Avenue Edmond Leburton, 3,
4300 WAREMME
Tél : 019 33 93 10



**Habiter en sécurité
peut être plus simple ...**
Plus d'info sur besafe.be



[« POLICE VEILLE »]

Renseignements généraux			
Nom, prénom, date de naissance du demandeur :			
Adresse (rue et n°) :			
Code postal et localité :			
Type d'habitation (4 façades, appartement, ...) :			
Téléphone / GSM :			
Adresse e-mail :			
Adresse de contact sur place (si en Belgique) :			
Absent :		Du/...../..... (à h) au/...../..... (à h)	
Personne de contact en cas de problème (nom, prénom) :			
Adresse (rue et n°) :			
Code postal et localité :			
Téléphone / GSM :			
Dispose des clés :		OUI — NON	
Renseignements complémentaires			
Alarme	OUI — NON	Arme(s)	OUI — NON
Relié à une centrale téléphonique	OUI — NON	Véhicule dans le garage/allée	OUI — NON
	N° tél :	Marque/Couleur
Chien présent	OUI — NON	Immatriculation
Eclairage extérieur	OUI — NON	Passage latéral	OUI — NON

Je souhaite le passage d'un conseiller en technoprévention à mon domicile : OUI NON

Notre conseiller vous contactera pour fixer un rendez-vous.

Date : _____ Signature du demandeur : _____

A remettre auprès du poste de police de votre commune au plus tard 7 jours calendrier avant le départ.

Les données figurant sur ce formulaire font partie d'une base de données. Elles ne sont pas utilisées à des fins commerciales et ne sont pas communiquées à une tierce personne (loi sur la protection de la vie privée du 08 décembre 1992).

[Votre habitation est-elle sûre ?]

Quelques conseils préventifs



Bonne utilisation des clés

- Fermez à clé les accès extérieurs possédant une serrure, ne laissez pas la clé côté intérieur des portes et fenêtres.
- Fermez la ou les barrières avec un cadenas.
- Protégez vos soupiraux, coupoles, accès secondaires.
- Ne laissez pas traîner vos clés à vue.

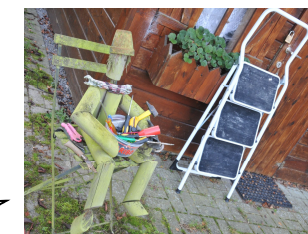
Signes visibles d'une apparence d'occupation

- Demandez à quelqu'un de vider votre boîte aux lettres et si possible, de remonter les volets chaque jour et de tondre la pelouse si nécessaire.
- En soirée, programmez, par une simple minuterie, l'allumage d'une ou plusieurs lampes.
- Prévenez un voisin de confiance qui veillera sur votre habitation.
- Ne laissez aucun indice laissant croire que vous êtes absent : pas de mot sur la porte, pas de message sur votre répondeur téléphonique ni sur les réseaux sociaux.



Dissimulation des biens de valeur et de l'outillage

- N'exposez pas d'objets attrayants tels que matériel Hi-Fi, vidéo, antiquités, œuvres d'art, matériel informatique.
- Conservez un minimum de valeurs à la maison.
- Renfermez vos biens, échelles et outils.
- Déconnectez les prises électriques extérieures.



Le marquage et l'enregistrement des biens

- Marquez ou gravez votre numéro national sur un maximum de vos biens, tels que chaînes Hi-Fi, TV, lecteurs DVD, appareils photo, caméras, vélos, ...
- Le marquage du numéro national sur vos biens offre un double avantage : il rend la commercialisation de l'objet volé beaucoup plus difficile et, en cas de découverte par la police d'un objet volé, il permet l'identification immédiate du propriétaire et la restitution de l'objet. (NB: Votre numéro national est inscrit au verso de votre carte d'identité, il commence par votre date de naissance à l'envers).
- Etablissez la liste de vos objets ou appareils de valeur et notez les numéros de fabrication ainsi que leurs particularités et conservez précieusement cette liste.
- Photographiez vos biens, bijoux, tableaux, ... tout ce qui est plus difficile à marquer.



A découper selon les pointillés